DOSSIER D'INSCRIPTION MINI SECTION 2020-2021

Le club OMNISPORTS des 4 – 12 ans est ouvert aux enfants valides et aux enfants porteurs de handicap (nous consulter)

Reprise de la saison :

mercredi 16 septembre 2020

Durée de séances	Cotisations par an	Nombre Heures par an	Cotisation à l'heure	Coût enfant
- 6 ans séance entre 1h30 et 3h	100€	101 heures	1€	218€
+ 6 ans séance entre 1h30 et 3h	100€	107 heures	1€	218 €
+ 6 ans séance de 4h30	145€	174 heures	1.2 €	218€

RHODIA CLUB OMNISPORTS

102 RN7 - BP 344

38150 Salaise sur Sanne

2 04 74 29 71 66 - **1** rhodia.club@orange.fr

SOMMAIRE

Règlement intérieur	Page 2
Fiche inscription	Page 3
Choix du centre	Page 4











Règlement intérieur

Le RHODIA CLUB MINI-SECTION organise les mercredis en accueil périscolaire (hors vacances scolaires) des séances essentiellement axées sur une pratique Omnisports et à des activités manuelles et culturelles à l'intention des enfants âgés de 4 à 12 ans, dans un but de sensibilisation aux sports, de familiarisation et d'orientation sportive basée sur un vécu. Le Rhodia Club possède une habilitation de Jeunesse et Sports et, à ce titre, bénéficie d'une aide de la C.A.F.

PAIEMENT

- Conditions particulières du règlement : Chèque bancaire, espèces, remboursements C.E., chèques vacances, coupons sports.

Le règlement de la cotisation est remis intégralement dès l'inscription. Il correspond environ à 101h (100€) ou 174h (140€) de pratique annuelle. Les remboursements du C.E. et autres, ne peuvent être déduits du montant total du stage. Néanmoins le Rhodia club se réserve seul le droit de reporter une partie des paiements en fonction des remboursements C.E., attendus. Les chèques vacances et coupons sport sont acceptés comme paiement effectif déductible du montant de la facture.

De même, le Rhodia club peut consentir des paiements échelonnés sous réserve d'un accord.

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX:

Les parents, les tuteurs, les responsables doivent informer le Rhodia Club :

des traitements, soins, régimes..., des particularités d'ordre médical qui affectent les enfants.

- En règle générale : en cas d'accident, maladie, les frais médicaux, les frais nécessités par un traitement sont à la charge des intéressés ou des familles pour les mineurs.

ACCUEIL DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP:

Il est possible en fonction du type de handicap. Cet accueil passe par une procédure (nous consulter pour un entretien préalable).

AUTORISATION DES PARENTS

Pour les mineurs, les parents ou tuteurs légaux signataires de la fiche d'inscription, autorisent l'enfant à participer aux séances et permettent au Directeur du Centre ou son représentant à prendre toutes mesures d'urgence concernant l'enfant en cas d'accident ou d'affection aiguë, ou tout autre cas grave nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.

CONDITIONS GENERALES

Toute personne fréquentant le Centre sportif est censée connaître le présent règlement et adhère à l'Association RHODIA-CLUB. Toute absence ne sera pas remboursée, ni reportée. (sauf pour des motifs médicaux sur présentation de certificat, ou déménagement).

ASSURANCE DES SPORTIFS

Les sportifs fréquentant le Centre sportif sont couverts par une assurance sportive individuelle accident. Le Centre sportif dégage toute responsabilité en cas de vol, dégradation... de biens personnels ainsi que des dommages physiques conséquents à l'utilisation, de ses installations et à l'utilisation de ses services. Le Centre sportif tient à la disposition des membres de l'association des formules de garanties plus complètes susceptibles de réparer les atteintes à l'intégrité du pratiquant.

REGLEMENT DE LA PRATIQUE DES ACTIVITES

Les activités sont encadrées par des moniteurs diplômés. Le matériel spécifique est fourni pour toutes les activités. Activités sportives traditionnelles : tenue sportive adaptée : serviette – chaussures de sport – gourde – sac à dos – casquette – vêtement chaud le cas échéant. **Tél Portable personnel** : les responsables du Rhodia Club déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol et détérioration. Son utilisation est interdite pendant les activités.

Avant chaque séance, les utilisateurs et l'équipe d'animation du Centre sportif établissent le nombre d'ateliers, les roulements, les lieux et heures de passation des groupes d'un atelier à l'autre.

L'équipe d'animation se réserve le droit de modifier le contenu des séances en fonction des conditions climatiques ou autres.

IMPORTANT

Dans un souci de qualité, contactez-nous pour toutes suggestions qu'elles soient négatives ou positives. Nous vous prions également de bien vouloir respecter les points suivants dans l'intérêt de vos enfants :

<u>DEBUT DE SEANCE</u>: accompagnez vos enfants jusqu'aux vestiaires et assurez-vous de la présence d'un moniteur, celui-ci aura pu avoir un empêchement majeur.

EN FIN DE SEANCE: entrez aux vestiaires ou dans les gymnases pour reprendre en charge vos enfants. Trop de parents se garent en bordure de la R N 7 et attendent alors que le trafic est intense.

EN CAS DE RETARD: pour les séances se terminant à 15h00 et 17h15, les moniteurs enchaînent une autre séance au stade des Cités, les enfants non pris en charge par leurs parents seront amenés au stade des Cités. Ils pourront être récupérés auprès de Nathalie au bureau du Rhodia.

LIEUX DE RENDEZ-VOUS: Accueil 10 mn avant et après les séances

- ⇒ SEANCE DU MATIN aux vestiaires du stade de rugby (entrée sud)
- \Rightarrow SEANCE 4 ANS :

Salle maternelle école Joliot Curie

⇒ SEANCE de 13H30 - 15H

aux VESTIAIRES des GYMNASES ou SALLES correspondants.

⇒ SEANCES de SECTION SUP 15H15 - 17H15 : au gymnase JOLIOT CURIE*

⇒ SEANCE DE RHODIA MERCREDI 13H30 - 17H15 : au gymnase JOLIOT CURIE *

*Pour les séances (Gymnase Joliot Curie) se terminant à 17h15:

SECTION SUP et RHODIA MERCREDI, à 17h15, TOUS LES ENFANTS SONT RECUPERES A L'ENTREE NORD DU STADE DES CITES grand portail avant Boulodrome (en direction de la piscine du Rhodia)

Afin d'éviter l'embouteillage à 17h15 au nord du stade, nous vous invitons à garer votre véhicule sur les emplacements en épi le long de la salle de Gym et surtout de repartir par les Cités en direction des feux des Cités, la circulation, dense à cette heure là, permettant difficilement la traversée de la RN7 au niveau du stade.

La traversée des Cités est limitée à 30 kms

& À RETOURNER AU RHODIA CLUB

FICHE D'INSCRIPTION MINI SECTION

2020-2021

Coordonnées

PARENTS / TUTEURS

,
<u>Nom :</u>
Prénom :
Adresse :
Code postal Ville
<u>Profession</u> <u>Employeur</u>
N° Allocataire CAF
Régime de sécurité sociale :
\square Régime générale et fonctionnaires EDF GDF SNCF RATP \square MSA \square Maritime \square Autres
Quotient familial ☐ Inférieur à 620 € ☐ Entre 621 € et 1200 € ☐ + de 1200€
Adresse mail :
Numéros de téléphone où le responsable peut être joint pendant la séance
ENFANT
<u>Nom</u> :
Prénom :
Date de naissance : ☐ Fille ☐ garçon Particularités d'ordre médical

Les centres proposés :

Veuillez cocher :		Choix du centre	Horaires	Coût
	4 ANS	MATERNELLE JOLIOT SALAISE	10H00/11H30	100€
	4 ANS	MATERNELLE JOLIOT SALAISE	15H30/17H00	100€
	5 à 12 ANS	STADE DES CITES (vestiaires Stade)	9h45/11h45	100€
	5 à 7 ANS	GYMN. JO PLAT SALAISE village	13H30/15H00	100€
	5 à 7 ANS	GYMN. BAQUET ROUSSILLON	13H30/15H00	100€
	7 à 12 ANS	GYMN. JOLIOT*	13H30/17H15	140 €
	7 à 12 ANS	GYMN. JOLIOT*	15H15/17H15	100€
	7 à 12 ANS	ATHLÉTISME à St MAURICE	15H15/16H45	100€
		Pour les enfants de 6 – 12	ans:	
	Option P	ISCINE pour les NAGEURS pour les NON NAGEURS	9h45/10h45 10h45/11h45	
L		déroulent à la piscine Charly Kirak ous réserve de la date précise de s		ctobre

Précisions cotisations :

Si quotient familial inférieur à 620 € : réduction de 10€ Si quotient familial entre 621€ et 1200€ : réduction de 5 €

Si inscription d'un 2^{ème} enfant le coût est de 45 €, 35€ à partir du 3^{éme} enfant et suivant...

* CHOIX DE L'OPTION à partir de 7 ans		
Omnisports/Sports Co Gymnase Joliot	Omnisports/Athlétisme à St Maurice	Omnisports/Expression corporelle Gymnase Joliot / salle de gym

\square _Je déclare avoir pris connaissance et approuvé le règlement intérieur, déclare autoriser mon enfant à
participer aux séances, autorise mon enfant à utiliser les véhicules personnels prévus par le Rhodia club
pour les activités et sorties. Autorise les dirigeants du Rhodia club à prendre, sur avis médical en cas
d'accident de mon enfant, toutes mesures d'urgence tant médicales que chirurgicales, y compris
l'hospitalisation.
☐ J'autorise le RHODIA CLUB MINI SECTION à utiliser l'image de mon enfant sus nommé pour la saison
2020 2021 dans le cadre de diverses publications (bulletin, site, page Facebook)

2020 2021 dans le caare de diverses publications (bulletin, site, page Facebook)		
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »		Pièces à remettre ☐ Fiche d'inscription entièrement complétée et signée ☐Copie des vaccinations ☐Certificat médical facultatif ☐Règlement de€ ESP - CHQ - CHQ VAC - CE - Autres :